Présentation de la configuration et de la prise en charge de la version de base

SnapManager Oracle

NetApp
November 04, 2025

This PDF was generated from https://docs.netapp.com/fr-fr/snapmanager-oracle/windows/concept_general_layout_and_configuration.html on November 04, 2025. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

Présentation de la configuration et de la prise en charge de la version de base 1
Disposition générale et configuration 1
Exemples de disposition de volumes de base de données 2
Bases de données à instance unique 2

Présentation de la configuration et de la prise en charge de la version de base

Vous devez connaître les différentes versions et configurations de base de données prises en charge par SnapManager. Vous devez configurer et configurer la disposition de base de données pour garantir la réussite des opérations.

SnapManager pour Oracle s'intègre avec les versions 10gR2 (10.2.0.5), 11gR1, 11gR2 (11.2.0.1 et 11.2.0.2), et 12*c*, avec la technologie Oracle native comme Recovery Manager (RMAN), et entre les protocoles Fibre Channel (FC) et Internet Small Computer System interface (iSCSI).

> La base de données Oracle 9i n'est pas prise en charge à partir de SnapManager 3.2 et 10g R2 (version antérieure à 10.2.0.5) et n'est pas prise en charge à partir de SnapManager 3.3.1.

Si vous déployez des bases de données Oracle pour qu'elles soient gérées par SnapManager pour Oracle, reportez-vous au document *SnapManager for Oracle Best Practices*.

"Meilleures pratiques SnapManager pour Oracle : media.netapp.com/documents/tr-3761.pdf"

Disposition générale et configuration

Pour éviter tout problème lié aux groupes de disques, aux types de fichiers et aux espaces de stockage, des informations sont disponibles sur les dispositions générales recommandées des bases de données et les configurations de stockage.

- N'incluez pas de fichiers provenant de plusieurs types de système de fichiers SAN dans votre base de données.

  Tous les fichiers qui font partie d'une base de données doivent résider sur le même type de système de fichiers.

- La baie SnapManager requiert un grand nombre de blocs de 4 Ko.
- Si vous souhaitez enregistrer des sauvegardes SnapManager avec Oracle Recovery Manager (RMAN), vous devez créer des profils compatibles avec RMAN.

Voici quelques consignes pour la séparation des volumes :

- Les fichiers de données d'une seule base de données doivent se trouver dans le volume.
- Vous devez utiliser des volumes distincts pour chacune des classifications de fichiers suivantes : fichiers binaires de base de données, fichiers de données, fichiers journaux de reprise en ligne, fichiers journaux de reprise archivés et fichiers de contrôle.
- Il n'est pas nécessaire de créer un volume distinct pour les fichiers de base de données temporaires, car SnapManager ne sauvegarde pas les fichiers de base de données temporaires.

Pour plus d'informations, consultez le document *SnapManager for Oracle Best Practices*.

Informations connexes

"Meilleures pratiques SnapManager pour Oracle : media.netapp.com/documents/tr-3761.pdf"

Exemples de disposition de volumes de base de données

Vous pouvez vous reporter à des exemples de disposition de volume de base de données pour obtenir de l'aide sur la configuration de votre base de données.

Bases de données à instance unique

Types de fichiers	Noms des volumes	Volume dédié pour les types de fichiers	Copies Snapshot automatiques
Binaires Oracle	nom_hôte_orabin	Oui.	Marche
Fichiers de données	oradata_sid	Oui.	Éteint
Fichiers de données temporaires	oratemp_sid	Oui.	Éteint
Fichiers de contrôle	Oracntrl01_sid (multiplexée) Oracntrl02_sid (multiplexée)	Oui.	Éteint
Journaux de reprise	Oralog01_sid (multiplexée) Oralog02_sid (multiplexée)	Oui.	Éteint
Journaux d'archivage	oraarch_sid	Oui.	Éteint

Informations sur le copyright

Copyright © 2025 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site http://www.netapp.com/TM sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.